

ASSEMBLÉE NATIONALE18 novembre 2021

PLFSS 2022 - (N° 4685)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 271

présenté par
M. Mesnier
-----**ARTICLE 34 BIS**

À l'alinéa 10, substituer aux mots :

« anticipée, visant à éviter la rupture et à »,

les mots :

« pour éviter la rupture et ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.